



Bulletin municipal
2025 - n° 53

Sommaire

Le Mot du maire	page 3
Comptes rendus des réunions du Conseil municipal	pages 4 à 10
Informations municipales	page 10 à 16
Marché gourmand	page 10
Commémorations du 8 Mai et du 11 Novembre	page 11
La MAM	page 12
Les Inondations	page 12
Visite du Directeur académique du département	page 13
La cuisine	page 14
Le camping	page 14
Octobre rose	page 15
Visite chez Lissy	page 15
Martin Baron	page 16
Infos locales	pages 17 à 19
Nouvelles des Ecoles	page 17
Le Collège Patrick-Baudry	page 18
SIEPVV	page 18
Centenaire	page 19
Cinéma de Nouâtre	page 19
Les Associations	pages 20 à 25
Marcilly de France	page 20
Gym sourire	page 20
Bibliothèque Municipale	page 21
Association de chasse des propriétaires de Marcilly-sur-Vienne	page 21
APE des écoles du Val de Vienne	page 22
Les amis commerçants	page 22
L'Automne Rose	page 23
Les Virades de l'Espoir	page 23
Le CSAD Nouâtre	page 24
Triathlon de Nouâtre	page 24
Le Gardon de Marcilly	page 25
Le Réveil de Marcilly	page 25
Renseignements pratiques	pages 26 et 27
Artisans et commerçants	page 28
Etat Civil 2024	page 29
Salle Socioculturelle	page 29
SMICTOM	page 30
Recensement de la population	page 30
Agenda 2024	page 31

Le Mot du Maire

Historique ! La crue de la Vienne du 31 mars dernier a atteint une hauteur de 9m06, la situant parmi les plus importantes crues recensées. Fort heureusement, nous n'avons eu à déplorer aucune victime. Cependant, cette montée subite des eaux et ses conséquences laisseront des traces dans toutes les mémoires.

Je tiens ici à saluer le travail de mise en protection et le respect des consignes de sécurité par la population qui auront permis de limiter les dommages. Les services de l'Etat, le Département et la Communauté de Communes ont été très présents sur le terrain et ont montré une grande réactivité à l'égard des sinistrés.

La capacité de résilience de notre commune ne doit pas nous faire oublier l'impérieuse nécessité d'agir sur les causes du dérèglement climatique. Les projets et actions concrètes que nous mettons en œuvre depuis des années sont autant d'illustrations pour un développement plus durable.

Durant cette année, le conseil municipal a orienté ses investissements sur la sécurité incendie sur les hameaux des Mariaux et des Fours à chaux puis d'autre part sur la sécurité routière, en collaboration avec le Conseil Départemental. La transformation complète de la cuisine de la salle des fêtes pour s'adapter aux besoins actuels est un marqueur important de ce mandat ; chacun aura loisir de visiter et d'utiliser ce nouvel équipement. Je remercie chaleureusement les usagers de la salle des fêtes, associations, particuliers qui ont su faire preuve d'écoute et de patience durant les deux mois nécessaires aux travaux.

La rentrée scolaire est désormais derrière nous mais celle-ci revêtait un caractère particulier malgré la présence du directeur académique, de son adjoint et de l'inspectrice de l'éducation venus visiter une école rurale, après la fermeture d'une classe. Cette année, les effectifs sont stables sur le regroupement pédagogique mais avec de grandes disparités d'effectifs dans quelques classes.

C'est dans ce contexte que je souhaite une bonne mutation à Mme Erika Soubise sur sa nouvelle affectation à Saint-Epain et la remercie vivement pour son investissement dans la réussite de chaque cohorte d'élèves et son dévouement au sein de la communauté scolaire.

Après des élections européennes, suivies des législatives inattendues notre pays se révèle divisé et notre société fracturée cependant, cela ne saurait nous faire oublier ces moments de joie, de rassemblement et de partage unique portés par les jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Cela a été un véritable succès organisationnel, populaire et sportif avec des exploits inoubliables des athlètes tricolores.

Cet édit est l'occasion pour moi de remercier toutes celles et tous ceux qui, dans leurs activités professionnelles, associatives et bénévoles animent notre village, concourent à sa vitalité et au bien vivre ensemble.

Les conseillers municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle année 2025 et vous inviter à la présentation des vœux le dimanche **12 janvier à 11 heures**, salle polyvalente.

Le Maire,
Thierry Brunet

Comptes rendus des réunions du Conseil municipal

Compte rendu de la séance en date du 21 décembre 2023

Avenant convention Fourrière Animale 37

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'avenant à la convention de récupération d'animaux visant à modifier l'article 6 « tarifs et conditions de paiement » à compter du 1er janvier 2024.

FDSR Projet rénovation cuisine salle polyvalente

Monsieur le Maire rappelle que lors de la séance précédente un accord de principe avait été accepté pour le projet de rénovation de la cuisine de la salle polyvalente en attendant l'étude faite par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).

Après réception de l'étude, la présentation en est faite ainsi que la proposition de solliciter le FDSR Socle et le FDSR Projet. Ces deux dispositifs visent au financement de projets d'amélioration du cadre de vie portée par les collectivités de moins de 2 000 habitants.

Le plan de financement suivant pour ce projet :

DEPENSES HT	
Travaux et équipements	53 500,00 €
Total	53 500,00 €
FINANCEMENTS	
Département 37 (FDSR Socle)	8 281,00 €
Département 37 (FDSR Projet)	16 050,00 €
Autofinancement	29 169,00 €
Total	53 500,00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte le plan de financement proposé et sollicite les subventions du Fonds Départemental de Solidarité Rurale Socle et Projet auprès du Conseil Départemental

Informations

RPI SIEPVV

Monsieur le Maire informe que l'Inspecteur de l'Education Nationale a informé les communes du RPI d'un projet de fermeture d'une classe au regard des faibles effectifs, notamment dans les classes maternelles.

En réponse, un courrier co-signé par les maires des communes de Nouâtre, Marcilly, Maillé et du Président du SIEPVV a été adressé au DASEN pour s'opposer à ce projet.

Compte rendu de la séance en date du 12 février 2024

Subventions aux associations 2024

Après délibération, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer une subvention aux associations et organismes suivants :

Société de Chasse Marcilly	100,00 €
Association Parents d'Elèves RPI	100,00 €
Coopérative scolaire Marcilly	100,00 €
Club de l'Automne Rose Marcilly	100,00 €
Comité des Fêtes Marcilly	100,00 €
Marcilly de France	100,00 €
Tireurs des Trois Fontaines Marcilly	100,00 €
Club de Gymnastique Marcilly	100,00 €
Grain de Sel Marcilly (Bibliothèque)	1 152,00 €
Le Gardon de Marcilly	100,00 €
Prévention Routière Tours	30,00 €
Comice Agricole Arrondissement Chinon (0,10€/hab)	60,00 €
Collège P. Baudry Nouâtre (15€ x 13 élèves)	195,00 €
CPIE	30,00 €
Association sportive du collège P. Baudry	100,00 €
Campus des métiers et de l'artisanat (80€ x 3 élèves)	240,00 €
Cinéma de Nouâtre	330,00 €
COMPTE 6574	3 037,00 €

Après délibération, le Conseil municipal décide, à l'unanimité,

- **DE DEMANDER** à partir du 1er mars 2024 une participation de 30 € par manifestation lucrative des associations ainsi qu'un forfait du même montant pour l'entretien du terrain du ball-trap.

Comptes rendus des réunions du Conseil municipal

Tarif de location de la salle polyvalente :

Tarifs applicables au 01/11/24	Tarifs de base (hors chauffage et climatisation)	Tarifs confort
Location aux personnes et associations de la commune		
4 heures	42 €	72 €
une journée	137 €	198 €
un week-end	210 €	308 €
Location aux personnes et associations hors commune		
4 heures	53 €	83 €
une journée	179 €	231 €
un week-end	263 €	363 €

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte ces propositions tarifaires et décide l'application des nouveaux tarifs à compter du 1er novembre 2024, date de remise en service de la salle polyvalente après les travaux de réaménagement de la cuisine.

Devis maîtrise d'œuvre travaux de la cuisine de la salle polyvalente

Après examen et en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, ACCEPTE le devis de maîtrise d'œuvre proposé par la société ERGONIUM pour un montant total de 5 600.00 Euros HT en investissement.

Val Touraine Habitat (VTH) passage en gestion de flux

Une convention de gestion en flux de réservation de logements locatifs sociaux est proposée pour une durée de 3 ans.

Cette convention entre VTH et la commune de Marcilly vise à mettre en œuvre une gestion mutualisée des flux dédiés entre réservataires. L'objectif du passage à la gestion en flux est d'assurer plus de fluidité dans le parc social et de mieux répondre aux demandes de logement social dans leur diversité en élargissant les possibilités de réponse à chaque demande.

Après avoir entendu les faits, le Conseil municipal, à l'unanimité, AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention entre VTH et la commune pour une durée de trois ans, à compter de sa date de signature.

Loi APER : lancement de la concertation au public

l'article 15 de la loi N° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables permet aux communes de proposer des Zones d'Accélération pour le développement de la

production d'Énergies Renouvelables (ZAER).

Ces ZAER doivent permettre d'identifier les secteurs susceptibles d'accueillir des équipements de production d'énergie renouvelable (photovoltaïque, méthanisation, éolien, géothermie, etc, ...). Elles ne garantissent pas leur autorisation, dans tous les cas, elles doivent respecter les dispositions réglementaires applicables et en tout état de cause l'instruction des projets reste faite au cas par cas.

La loi prévoit que la commune doit librement déterminer les modalités de la concertation avec le public, en précisant que la délibération proposant ces ZAER doit être prise au plus tard le 31 mars 2024 puis transmise au référent préfectoral à l'instruction des projets de développement des énergies renouvelables.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fixer les modalités de la concertation avec la population durant toute la durée de l'élaboration comme suit :

Recueil des « demandes d'inscription de parcelles en ZAER » du 14 février au 01 mars 2024, après information des habitants par courrier.

Organisation d'une réunion publique de 10h à 12h le samedi 17 février 2024.

Motion contre le projet fermeture de classe sur le RPI

L'inspection académique envisage la fermeture d'une classe sur le RPI, soit à l'école maternelle, soit à l'école élémentaire lors de la prochaine rentrée scolaire.

Dernièrement, le projet de carte scolaire présenté le 8 février par le Directeur Académique en CSA-D a reçu un vote contre à l'unanimité et sera donc représenté lors du CSA-D de repli du 16 février.

Face à cette perspective, le Conseil municipal s'oppose fermement à cette décision de fermeture d'une classe sur le RPI.

On peut légitimement s'interroger sur le mode de comptage propre à l'Éducation Nationale. En effet, celui-ci reprend les effectifs déjà scolarisés et les naissances recensées de l'année N-1 sur les communes du RPI alors que les effectifs réels ne seront connus que deux mois plus tard, cela est bien singulier ! Ce serait un oubli aussi que de ne pas considérer les enfants des parents en changement de résidence et les dérogations à la carte scolaire.

Il est donc nécessaire que l'éducation nationale sorte de la simple logique comptable et prenne en compte tous les enjeux sociaux propres au territoire.

La forte mobilisation du 26 janvier dernier qui a réuni l'ensemble des élus des communes du RPI, les enfants, les parents et les familles a montré tout l'attachement porté à nos écoles républicaines ; l'article paru dans la presse en témoigne.

Comptes rendus des réunions du Conseil municipal

Cette situation conjoncturelle, c'est au contraire une chance à saisir puisque, tous les experts le disent, des effectifs réduits sont la garantie de meilleures conditions pour apprendre, en particulier dans les écoles des secteurs ruraux.

Nous déplorons également la verticalité de ce que sera votre décision et surtout l'absence de vrais échanges et de dialogue sur le territoire. Pour votre information, le RPI dispose d'une infrastructure scolaire et des moyens pédagogiques de qualité, d'équipements sportifs, culturels diversifiés et en nombre. Tout cela consolidé par des structures d'accueil de la petite enfance rendues nécessaires par l'arrivée de nouvelles familles.

D'autre part, un projet important de construction d'un nouvel ALSH devrait s'engager avec des subventions croisées, Etat, Région, Département, commune. Tout cela vient corroborer tout l'intérêt et l'importance que les municipalités accordent au développement de leur territoire. Les contributions et investissements au profit des écoles représentent l'un des plus importants du département.

Au regard des éléments précités, nous demandons à Monsieur le Directeur Académique de l'Education Nationale de reconsidérer sa position.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, ADOPTE la présente motion.

Compte rendu de la séance en date du 18 mars 2024

Demande de subvention MFR CFA Noyant-de-Touraine

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DÉCIDE** de verser une subvention à la MFR CFA du Val de Manse de Noyant-de-Touraine de 80.00 Euros par élève. La MFR accueille actuellement deux jeunes de la commune, soit un montant total de 160 €.

Amendes de police 2024

Afin de répondre aux problèmes de vitesse sur la RD 18 dans la traversée du bourg, et face aux difficultés des riverains du hameau « Les Fours à chaux » pour s'insérer sur la RD 18 en toute sécurité, la commune de Marcilly-sur-Vienne a demandé au STA Sud-Ouest de faire une étude de faisabilité d'aménagement de sécurité

Le STA Sud-Ouest a fourni les éléments de cette étude ainsi qu'une estimation chiffrée de l'ordre de 17 500 € TTC.

Le Conseil municipal, Considérant que le projet proposé peut bénéficier de l'aide au titre des amendes de police 2024 pour aider au financement de ces travaux,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, **SOLLICITE** de Madame la Présidente du Conseil Départemental une subvention au titre des amendes de police selon le

plan de financement suivant :

Dépenses HT	
Travaux	14 472,00 €
Total	14 472,00 €
Financements	
Amendes de police	8 000,00 €
Autofinancement	6 472,00 €
Total	14 472,00 €

Vote des taux des impôts directs locaux

Le Conseil municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité DÉCIDE une augmentation des taux des taxes de 2% et de fixer les taux communaux pour l'année 2024 comme suit :

Taxes	Taux 2023	Taux 2024
Foncière (bâti)	34,28%	34,96%
Foncière (non bâti)	38,90%	39,68%
Habitation Rés. Second.	12,26%	12,50%

Le produit fiscal estimé serait de 183 800€.

Approbation des comptes de gestion 2023 : commune et assainissement

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** les comptes de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2023. Ces comptes de gestion, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Approbation du compte administratif communal 2023

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal **APPROUVE** le compte administratif 2023 pour le budget communal :

2023	Investissement	Fonctionnement	Total
Résultat de clôture N-1	-196 415,61 €	271 361,57 €	74 945,96 €
Part affectée à l'invest.	0,00 €	53 863,42 €	53 863,42 €
Résultat de l'exercice	106 230,91 €	69 310,91 €	175 541,82 €
Solde de clôture	-90 184,70 €	340 672,48 €	250 487,78 €

Comptes rendus des réunions du Conseil municipal

Approbation du compte administratif du budget assainissement 2023

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Le Conseil municipal APPROUVE le compte administratif 2022 pour le budget assainissement :

2023	Investissement	Fonctionnement	Total
Résultat de clôture N-1	15 165,21 €	8 338,17 €	23 503,38 €
Part affectée à l'invest.	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat de l'exercice	1 870,60 €	-2 652,49 €	-781,89 €
Solde de clôture	17 035,81 €	5 685,68 €	22 721,49 €

Vote du budget communal 2024

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré vote à l'unanimité, le budget communal pour l'année 2024.

Le budget de l'année 2024 s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	718 990.63 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	380 014.48 €

Vote du budget assainissement 2024

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré vote à l'unanimité, le budget du service d'assainissement pour l'année 2024.

Le budget de l'année 2024 s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	55 700.00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	41 000.00 €

Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAER)

Suite à la réunion publique du 12 février dernier et au dépôt dans les boîtes aux lettres des habitants de la commune d'un courrier demandant l'inscription de parcelles en ZAER, les parcelles suivantes sont retenues :

- Parcelle ZK 69 ancienne déchetterie faisant 2 000 m² pour du photovoltaïque au sol
- Parcelle ZH 29 située à « La Groie » faisant 24 700 m² pour du photovoltaïque
- Parcelles ZC 28 et 38 situées au silo « Les trois fontaines » faisant 10 700 m² ensemble pour du photovoltaïque

- Parcelle AB 210 terrain scolaire faisant 6 000 m² pour de la géothermie

- Parcelle ZB 49 située au hameau « Les Mariaux » faisant 6 400 m² pour de la méthanisation, du photovoltaïque et de l'agrivoltaïque

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, **ACCEPTÉ** la transmission des ZAER proposées au référent préfectoral à l'instruction des projets de développement des énergies renouvelables.

Logiciel commun de bibliéconomie

La Communauté de Communes Touraine Val de Vienne, en charge de l'animation du réseau des bibliothèques, informe les 11 communes concernées d'une proposition par la Direction déléguée du Livre et la Lecture Publique (DDLLP) de la mise en œuvre d'un logiciel commun de bibliéconomie.

Ce logiciel offre une harmonisation des pratiques, une visibilité des catalogues et la valorisation des actions autour de la lecture publique via un site internet dédié.

La DDLLP prendrait en charge les coûts d'investissement du logiciel et de formation des bibliothécaires et bénévoles.

La CCTVV financerait le fonctionnement annuel.

Chaque commune devra fournir un équipement informatique opérationnel et une liaison internet.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **ACCEPTÉ** les conditions de ce projet d'informatisation pour la bibliothèque de Marcilly porté par la DDLLP et la CCTVV afin de déployer le nouveau logiciel au courant du second semestre 2024.

Informations

Ville Prudente

Atelier code de la route le 22 mai 2024 réservé aux membres de l'Automne Rose

Les virades de l'espoir

Randonnée prévue le dimanche 29 septembre 2024

Compte rendu de la séance en date du 30 mai 2024

Demande de subvention Association Sapeurs Lipopette

L'Association Sapeurs Lipopette des pompiers de Tours sollicite la commune de Marcilly-sur-Vienne pour un éventuel don afin d'aider les enfants en difficulté à un moment de leur vie, et notamment lorsqu'ils sont transportés en ambulance en leur offrant une peluche « Pompy » : doudou du moment dans la circonstance particulière dans laquelle se trouve l'enfant, et lien de confiance et pédagogique entre l'enfant et le pompier.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE** de verser une subvention de 50.00 Euros à l'Association Sapeurs Lipopette.

Comptes rendus des réunions du Conseil municipal

Demande de subvention Association ADMR de Saint Epain

L'Association ADMR de Saint-Epain a fait parvenir une demande de subvention afin de faire face aux frais de fonctionnement et d'améliorer le quotidien de leurs salariés.

Leur mission principale est de faciliter le maintien à domicile des personnes les plus fragiles et leur permettre de bien vivre chez elles.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE** de ne pas verser de subvention compte-tenu du manque de précisions sur leur situation financière déficitaire et les invite à déposer leur demande auprès de la commission des affaires sociales du Conseil Départemental.

Compte rendu de la séance en date du 04 juillet 2024

Révision du loyer communal sis 15 rue Principale

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE** de suivre l'indice de référence des loyers et de modifier le loyer mensuel au 1er juillet 2024 et de fixer le montant à 374.33 €.

Acceptation des devis programmes de voirie.

L'entreprise TPPL de Druye a présenté un devis pour le programme « aménagement routier » pour 17 982.71 € HT (RD18, SUD agglomération) et l'entreprise SPIE BATIGNOLLES de Lusignan a présenté un devis pour le second programme (route de la Roche) pour 25 025.87 € HT.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de retenir les devis TPPL pour 17 982.71 € et SPIE BATIGNOLLES pour 25 25.87 € HT

Cession du matériel cuisine salle des fêtes

Dans le cadre du programme de rénovation de la cuisine de la salle polyvalente entraînant le renouvellement des équipements et soucieuse de favoriser le réemploi des matériels plutôt que l'usage unique, de diminuer son empreinte environnementale sans dépôt en déchetterie et d'abonder les recettes du budget, il est proposé d'engager la vente, en l'état, du fourneau 5 feux + four gaz pour un montant de 300 € et d'un équipement de plonge 2 bacs pour un montant de 100 €. L'enlèvement est à la charge du preneur.

L'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales prévoit que le Maire peut par délégation décider de la cession du fourneau 5 feux + four gaz et d'un équipement de plonge 2 bacs, compte-tenu de leur valeur inférieure chacun au seuil de 4 600 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte et autorise la cession de ces équipements dans les conditions précitées.

Compte rendu de la séance en date du 10 septembre 2024

Rapport d'activités 2023 du SIEIL 37

Monsieur DOREAU Philippe, 1er adjoint informe que le Syndicat Intercommunal d'Energie de l'Indre-et-Loire a adressé son rapport d'activités 2023.

Après avoir pris connaissance du rapport, le Conseil municipal, à l'unanimité, n'apporte aucune remarque particulière et prend acte du rapport d'activités 2023 du SIEIL 37.

Avenant devis travaux cuisine salle des fêtes

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **ACCEPTE** les avenants des sociétés METRO et PLUME-THOMASSEAU

Société METRO, ajout d'un chariot et une modification référence armoire réfrigérante (moins-value), ce qui entraîne un avenant de + 304.20 € HT

Entreprise PLUME -THOMASSEAU modification eau chaude sanitaire pour un avenant de + 1 280 € HT.

Modification du tableau des emplois. Création de poste suite à un avancement de grade

Après en avoir délibéré, Le Conseil municipal à l'unanimité, décide :

La modification du tableau des emplois de la commune et la création du poste de rédacteur principal de 1ère classe à pourvoir à compter du 02 novembre 2024 à temps complet. Le poste de rédacteur principal de 2nde classe sera fermé à cette même date.

FREDON Périmètre étude

Après avoir demandé en 2023 au FREDON Centre-Val-de-Loire (organisme à vocation sanitaire dont la commune est adhérente) un rapport de zonage pour répondre à l'obligation de transmettre à la préfecture la zone susceptible d'être contaminée à court terme, faisant suite à une déclaration en mairie de la présence de termites.

A l'issue du premier rapport de zonage, FREDON propose d'étendre le zonage afin de s'assurer de l'absence de termites au niveau des parcelles voisines. Un devis correspondant est proposé pour 351.43 € HT.

Après en avoir délibéré, Le Conseil municipal à l'unanimité, accepte le devis de 351.43 € HT en complément d'étude de zonage au premier diagnostic.

Changement limites d'agglomération

Suite aux travaux d'aménagement de sécurité programmés pour 2024 afin de répondre aux problèmes de sécurité routière sur la RD 18, principalement à l'entrée sud de la commune et aux difficultés des riverains du hameau « Les Fours à chaux » pour s'insérer sur la RD 18 en toute sécurité, des nouveaux panneaux d'agglomération (EB10 et EB 20) vont devoir modifier les dites limites.

Comptes rendus des réunions du Conseil municipal

Par conséquent, les nouvelles limites seront positionnées PR 12+726 à PR 14 + 660.

Après en avoir délibéré, Le Conseil municipal à l'unanimité valide les nouvelles limites d'agglomération.

Révision tarif assainissement collectif

Dans le cadre du transfert de la compétence Eau et Assainissement au 1er janvier 2026 à la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne, une analyse financière a été effectuée dernièrement. Il en découle que les coûts du personnel et du matériel doivent être identifiés au plus juste de la réalité. De plus, un contrat d'entretien de la station d'épuration avec SOGEA a été signé et a pris effet au 1er mai 2024.

Ces coûts supplémentaires nécessitent une évolution des tarifs applicables actuellement à la redevance d'assainissement (datant de 2022).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'appliquer au 1er janvier 2025 les tarifs suivants :

- Abonnement : 94 €/an
- Prix unitaire : 1,66 €/m³

Le recouvrement de cette redevance assainissement collectif est confié à SOGEA suivant convention en date du 10 Juillet 2008.

Remboursement sinistres

Monsieur le Maire explique que des incidents provoqués lors de travaux d'entretien des espaces verts ont nécessité l'intervention de l'assureur AXA. Il s'avère que les sinistres ne dépassant pas le montant de la franchise ne sont pas couverts par l'assureur. Le montant de la franchise est de 576.85 €. Par conséquent, la commune devra se substituer à la compagnie d'assurance et régler directement le sinistre.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, de régler directement le sinistré en dessous du montant de la franchise, de faire appel à l'assureur AXA si le montant des frais est supérieur à 576.85 € et propose de procéder à la révision du contrat.

Exonération TFPB des immeubles rattachés à un établissement exonéré de la CFE

Monsieur le Maire expose les dispositions de l'article 1383 K du code général des impôts permettant au Conseil municipal d'instaurer l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties dont bénéficient les immeubles situés dans les zones France ruralités revitalisation mentionnées aux II et III de l'article 44 quinquies A du code général des impôts et rattachés à un établissement remplissant les conditions pour bénéficier de l'exonération de cotisation foncière des entreprises prévues à l'article 1466 G.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

REFUSE d'instaurer l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des immeubles situés dans les zones France ruralités revitalisation et France ruralités revitalisation « plus » mentionnées aux II et III de l'article 44 quinquies A du code général des impôts et rattachés à un établissement remplissant les conditions pour bénéficier de l'exonération de cotisation foncière des entreprises prévues à l'article 1466 G du code général des impôts.

Exonération TFPB pour logements acquis et améliorés au moyen d'une aide financière de l'ANAH par des personnes physiques

Monsieur le Maire expose les dispositions de l'article 1383 E du code général des impôts permettant au Conseil municipal d'exonérer de taxe foncière sur les propriétés bâties, pour une durée de quinze ans, les logements visés au 4° de l'article L.351-2 du code de la construction et de l'habitation situés dans les zones France ruralités revitalisation mentionnées aux II et III de l'article 44 quinquies A du code général des impôts, qui sont, en vue de leur location, acquis et améliorés au moyen d'une aide financière de l'Agence Nationale pour l'amélioration de l'Habitat par des personnes physiques.

Sont concernés par l'exonération les logements qui satisfont aux conditions suivantes :

- Etre visés au 4° de l'article L.351-2 du code de la construction et de l'habitation ;
- Faire l'objet de travaux d'amélioration financés au moyen d'une subvention de l'ANAH ;
- Avoir été acquis par la personne physique qui procède aux travaux d'amélioration ;
- Avoir été acquis à compter du 1er janvier 2004 et améliorés en vue de leur location.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'exonérer de taxe foncière sur les propriétés bâties, les logements qui sont, en vue de leur location, acquis et améliorés au moyen d'une aide financière de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat par des personnes physiques.

Compte rendu de la séance en date du 05 novembre 2024

Rapport annuel 2023 SATESE 37

Après avoir pris connaissance du rapport présenté par M. DOREAU Philippe 1er adjoint, délégué du SATESE, le Conseil municipal prend acte du rapport annuel 2023 du SATESE 37.

Renouvellement convention de partenariat au portail « Nom@de » avec le Conseil Départemental

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal, donne son accord pour signer la convention relative au partenariat pour un portail commun de ressources numériques au sein du réseau des biblio-

Comptes rendus des réunions du Conseil municipal

thèques avec la Direction Déléguée du Livre et de la Lecture Publique de Touraine et le Service informatique départemental du CD37.

Convention bibliothèque de Marcilly-sur-Vienne avec celle de Pouzay

Les communes de Marcilly-sur-Vienne et Pouzay souhaitent offrir à leurs habitants un service de lecture publique d'une qualité supérieure à celui de leurs seuls moyens respectifs notamment en matière d'horaires d'ouverture et d'offre documentaire. Les abonnés pourront ainsi bénéficier des services des deux bibliothèques durant leurs horaires d'ouverture, pour un prix d'abonnement inchangé.

Les horaires d'ouverture de Marcilly : mercredi de 16 h à 18 h et le samedi de 10 h à 12h.

Les horaires d'ouverture de Pouzay : mardi de 16 h à 18 h et le vendredi de 16 h à 19 h.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal, autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la commune de Pouzay, valable 2 ans, renouvelable.

Passage au Compte Financier Unique

L'article 242 de la loi de finances pour 2019, modifié par l'article 205 de la loi de finances pour 2024, précise que les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics, les services d'incendie et de secours, les centres de gestion de la fonction

publique territoriale, le Centre national de la fonction publique territoriale et les associations syndicales autorisées adoptent **au plus tard au titre de l'exercice 2026 un compte financier unique (CFU)**, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

la commune de Marcilly-sur-Vienne remplit les pré-requis :

- Application de l'instruction budgétaire et comptable M57 (en lieu et place de la M14) ;
- Transmission des documents budgétaires au représentant de l'État par voie numérique.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de substituer le COMPTE FINANCIER UNIQUE au compte administratif et compte de gestion à compter de l'exercice budgétaire et comptable 2024 pour l'ensemble de ses budgets hors CCAS et M22 (budget principal et budgets annexes appliquant la M57 ou M4x).

Informations

Passage à la TEOM

La Communauté de Communes Touraine Val de Vienne a acté par délibération le passage à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour le financement des dépenses d'ordures ménagères à compter du 1er janvier 2025. Cette taxe vient en complément de la taxe foncière.

Informations municipales

MARCHÉ GOURMAND

Le vendredi 20 septembre s'est déroulé le deuxième marché gourmand de Marcilly-sur-Vienne. Cette manifestation est organisée par plusieurs associations du village, à savoir le « Réveil de Marcilly », le « Gardon », la « Maison des assistants maternels (MAM) » les « Marcilly' de France » et les « Amis commerçants ». Malgré un temps maussade les convives étaient présents pour partager un moment de fête, égayé par l'animation musicale orchestrée par Yannick Lamère. Plusieurs producteurs locaux avaient installé leur stand et l'on pouvait faire quelques emplettes : de la farine de chez Théo Meneau, du pain pétri par Stéphanie Goreau ou du miel...

Devant un bilan globalement positif le collectif a décidé de renouveler l'évènement et a déjà choisi la date du vendredi 12 septembre 2025 pour une troisième édition.



COMMÉMORATIONS DU 8 MAI ET DU 11 NOVEMBRE



À six mois d'intervalle le maire, Thierry Brunet, des conseillers municipaux et des citoyens de Marcilly, jeunes ou moins jeunes, se sont réunis face au monument aux Morts pour commémorer la fin des deux guerres mondiales. Le 8 mai et le 11 novembre il a, aux côtés de James Amirault, représentant des anciens combattants, et de l'adjudant-chef Jean-Yves Jobert, porte-drapeau, a lu les messages du ministre des Armées, Sébastien Lecornu, secondé en mai par la secrétaire d'Etat aux Anciens combattants et à la Mémoire, Patricia Mirallès et en novembre par Jean-Louis Thieriot, ministre délégué auprès du ministre des Armées et des Anciens combattants.

Les propos pouvaient différer d'un message à l'autre

tant il est vrai que les deux conflits n'étaient pas de même nature : d'une guerre de tranchées, armées contre armées et fronts contre fronts à une guerre qui a vu les civils être les plus nombreuses victimes des actes de guerre et de représailles, nous pouvons dire que les différences entre les deux conflits sont évidentes. Mais un message commun ressort des deux discours : l'Europe est de nouveau en guerre, une guerre aux multiples aspects proches de ceux de 14-18 mais aussi ceux de 39-45 par ses pouvoirs de destruction. Et, confrontée au danger d'une extension du conflit, l'Europe n'a que le choix de l'unité et de l'espoir.

LA MAM

Les « tout-petits » de La MAM (Maison des assistants Maternels) ont fait des yeux ronds ce vendredi 17 mai devant l'afflux de grandes personnes qui, pour la plupart, avaient les cheveux blancs de grands-parents. Il s'agissait de fait de nombreux élus du canton de Sainte-Maure-de-Touraine, à commencer par la présidente du Conseil Départemental, Nadège Arnault, accompagnée des autres représentants de cette assemblée, Étienne Martegoutte, Florence Boullier et Sébastien Prouteau, et cela dans le cadre de l'appui du CD37 aux entreprises et collectivités. On pouvait également reconnaître des maires et des élus des communes environnantes, ceux, entre autres, de Sainte-Maure-de-Touraine, de Maillé, de Pouzay, d'Antogny-le-Tillac, de Marigny-Marmande, de Courcoué... Pour les accueillir et présenter le nouveau service offert par la commune et l'association « Aux jardins des sourires » s'étaient associés les deux assistantes maternelles, Kelly et Tessa, le maire, Thierry Brunet, les adjoints et des conseillers municipaux.

Cette visite se faisait dans le cadre d'un parcours de découverte des nouvelles entreprises de la région.

La MAM était l'une des étapes et cela a permis aux deux jeunes « nounous » de présenter leur travail. Lors du pot offert après la visite le maire a présenté la genèse du projet, en commençant par la rencontre en mairie de jeunes femmes qui voulaient créer ce service, en continuant par la recherche d'un terrain, par la construction du bâtiment, qui n'a d'ailleurs pas été un chemin bordé de roses, et enfin par l'ouverture de la structure au cours de l'automne 2022.

De l'avis général la MAM répond à un besoin du territoire et, avant de reprendre la route, les édiles ont encouragé la municipalité à continuer sur sa lancée.



Les Inondations

Le jour de Pâques 2024 laissera un souvenir aux habitants du village de par la brutale montée des eaux de la Vienne. Ce n'était pas bien sûr la première crue qu'ils devaient subir mais c'était peut-être la première inondation pascale en ce dimanche 31 mars



2024. Ce devait être également une des plus brusques qu'ils avaient eue à affronter. Dès le matin cette montée très rapide était perceptible place des Marcilly-de-France, derrière la mairie. La côte de la crue de 2007 était dépassée. Tout au long de la journée l'eau a progressé pour, en fin d'après-midi, se stabiliser entre le niveau de la crue de 1962 et celle de 1913. Officiellement elle a été validée à 9,06 mètres

La veille Vigicrues avait bien alerté les autorités et les riverains les plus proches de l'eau avaient été avertis, à commencer par le gérant du camping. Mais, face à l'eau, si on peut sauver « les meubles » on ne peut pas tout sauver. La rivière a envahi des exploitations agricoles, des ateliers d'artisans, le camping, des maisons de particuliers, provoquant des dégâts. La commune ne fut pas la plus touchée, il suffit de citer Nouâtre encore plus impactée que Marcilly, mais elle le fut assez pour être reconnue catastrophe naturelle. Plusieurs mois après la catastrophe les conséquences sont encore dans tous les esprits, avec l'espoir qu'un tel événement ne soit plus d'actualité.

VISITE DU DIRECTEUR ACADÉMIQUE DU DÉPARTEMENT

Une rentrée inhabituelle.

Ce lundi 2 septembre les élèves ont eu la surprise de voir s'installer dans leur classe le directeur académique du département, Christian Ménéville, accompagné de son adjoint, Pascal Létard, et de Valérie Vigouroux, inspectrice de la circonscription de Chinon. Faisant suite à une première visite au collège de Descartes ils venaient s'enquérir des « bons et mauvais points » de la rentrée. Pour les recevoir étaient bien sûr présentes les deux enseignantes de l'école, Sophie Perrin et Sandrine Doury, ainsi que le maire, Thierry Brunet, et son adjoint, Benoît Vandendorpe.

Face aux élèves le directeur académique a pu retrouver ses réflexes d'enseignant de ses premières années dans l'Éducation nationale et notamment de son expérience en Amérique latine.

Il a ensuite partagé avec les élus les problématiques de l'école en ruralité, qui sont préoccupantes, et des solutions à envisager. Il a notamment réabordé le

projet du TER (Territoire éducatif rural), objet de questionnement tant dans ses modalités que dans ses finalités.

Sa visite est-elle à mettre en relation avec la fermeture d'une classe de notre école, fermeture qui est la conséquence d'une baisse des effectifs dans le regroupement pédagogique ? Toujours est-il qu'il a fallu restructurer l'organisation des écoles. De trois classes les maternelles sont passés à deux classes, toujours à l'école de Nouâtre mais à laquelle on a incorporé les CP précédemment à l'école de Maillé. Dans celle-ci les CE1 ont été rejoints par les CE2 qui étaient avant à Marcilly. Enfin ne reste dans notre école que les CM1 et CM2. Érika Soubise a dû demander sa mutation et elle a obtenu Saint-Épain. La directrice, Sophie Perrin, a en charge les CM1 et Sandrine Doury garde les CM2. Les deux classes se trouvent dans l'ancien bâtiment. L'ancienne salle qui accueillait les CE2, dans le nouveau bâtiment près de l'agence postale, redevient salle municipale tout en étant toujours utilisée par les enseignantes et les intervenants de musique et théâtre. Toutefois le bureau directorial reste dans ce bâtiment.

L'année a bien repris avec l'espoir d'un maintien des effectifs et des classes.



LA CUISINE

La rénovation de la cuisine de la salle des fêtes fut l'une des grandes réalisations de cette année 2024. Cette rénovation était demandée par les usagers qui souhaitait un réaménagement du mobilier, avec notamment l'installation d'un lave-vaisselle.

Pour ce faire la municipalité a fait appel à une architecte de l'ADAC (Agence Départementale d'Aide aux Collectivités locales), l'agence Ergonium de Tours se chargeant de la maîtrise d'œuvre.

Des artisans principalement locaux ont ensuite pris le relais. Il y avait entre autres pour l'électricité et la plomberie l'entreprise Plumé-Thomasseau, pour la faïence Julien Soubise ...

Les travaux, programmés pour septembre en octobre, ont tenu les délais. Bien sûr la salle des fêtes a été « neutralisée » en ce début d'automne, ce qui a obligé

les membres des diverses associations qui en avaient usage de se délocaliser : le préau de l'école a accueilli les adhérents de « Gym Sourire » tandis que les mordus de la belote de l'Automne Rose se regroupaient dans la cantine scolaire. Mais tous, après la Toussaint, ont pu reprendre leurs activités dans la salle des fêtes. La municipalité les remercie pour leur compréhension.



Le Camping

L'année 2024 est à marquer d'une pierre blanche ou noire pour le camping de notre commune. En effet Tony Lombardi, le gérant de l'établissement, a eu la bonne surprise de le voir classé troisième meilleur camping de la région Centre-Val-de-Loire. C'était de bon augure avant une saison qui s'avérait prometteuse, les réservations faisant le plein jusqu'au 15 juillet. C'était sans compter le verdict des cieux et des pluies et la crue du jour de Pâques. Le camping fut l'une des premières victimes de l'inondation et plus précisément les trois mobil-homes qui, bien que situés dans le haut du terrain, furent grandement détériorés. Les locataires qui avaient loué pour le week-end durent partir « à la cloche de bois » et Tony

Lombardi a dû se retrousser les manches pour remettre le terrain en état. En cela il fut aidé par des amis ainsi que par la municipalité qui alléga sa facture d'eau. De même la Communauté de communes Touraine Val-de-Vienne (CCTVV), propriétaire du camping, a fait preuve de célérité et a remplacé les trois mobil-homes par de nouveaux logements plus modernes et surtout beaucoup plus facilement déplaçables en cas de nouvelle inondation. L'activité a pu reprendre la deuxième partie de l'été et au début de l'automne, notamment avec une offre de restauration et de vente à emporter.

Souhaitons bon courage à Tony et à sa compagne Isabelle.



OCTOBRE ROSE

Pour la 3ème année consécutive le collectif « Octobre rose », composé d'hommes et de femmes, s'est mobilisé pour soutenir les femmes atteintes du cancer du sein. Pour ce faire le collectif s'adosse à l'association Gym Sourire et est soutenu par la municipalité.

L'action de ce collectif se décline en plusieurs axes : En premier lieu les bénévoles ont confectionné des coussins en forme de cœur, coussins qui seront remis aux différents services oncologie de Tours pour qu'ils soient ensuite distribués gratuitement aux femmes atteintes d'un cancer du sein en cours de soins. Cet ajustement leur apportera un maintien confortable sous le bras.

Le mois d'octobre est le mois référence pour les actions du collectif et pour cela plusieurs actions ont été initiées à Marcilly. Les rues du village se sont parées de décorations pour sensibiliser chacune et chacun de l'intérêt du dépistage et inciter à faire des dons. Plusieurs points de collecte ont été placés chez les commerçants de Marcilly et de Nouâtre.

Le 6 octobre, lors de la brocante l'association « Au sein des femmes de Touraine » aidée par des membres du collectif a tenu un stand avec vente de divers objets au profit de la cause. Les bénéfices abonderont les autres dons.

Le dimanche 13 octobre, l'association Gym sourire a organisé une marche avec la participation l'association « les Pouzéens en fête ». Les deux associations ont fait don de tous les bénéfices à « Octobre rose ». Pour 2025, elles réfléchissent à l'organisation de plusieurs activités sur une journée complète.

Le collectif a choisi de remettre l'ensemble des dons récoltés à l'association « Au sein des femmes de Touraine ». Cette association a pour objet d'accompagner les femmes atteintes d'un cancer. Cet accompagnement s'exerce pendant toute la maladie du diagnostic jusqu'à la phase post-traitement. Cette année grâce à la mobilisation du collectif, de « Gym sourire » et des « Pouzéens en fête » le don s'élève à 1248 €.

Si vous aussi vous souhaitez faire partie de ce collectif vous serez bienvenu.e. Vous pouvez contacter directement Armelle Brunet, Maria Amirault, ou vous adresser à la mairie. Tel : 02 47 65 20 43.



Visite chez Lissy

Le vendredi 28 juin nous étions une petite trentaine d'employés et conseillers municipaux, accompagnés de leurs conjoints, à nous rendre en fin d'après-midi chez Laurent Lissy, maître artisan verrier d'art à Sainte-Maure-de-Touraine, pour découvrir son savoir-faire. Nous avons pu admirer ses créations exposées dans son atelier et son magasin et devant nous il nous a fait une démonstration de son art. Plusieurs d'entre-nous, dont le maire, ont pu graver dans le verre l'empreinte de leur main, comme les vedettes à Hollywood. La rencontre s'est terminée par le partage d'une petite collation.

Nous nous sommes ensuite tous retrouvés au restaurant « l'Inattendu » pour clore une soirée qui nous a permis de vivre un moment de convivialité.



MARTIN BARON

Régulièrement nous avons à Marcilly-sur-Vienne la présence d'un champion olympique en la personne de Martin Baron. Membre de l'équipe de Cécifoot tricolore il a en effet, avec ses partenaires, gagné le titre olympique le samedi 7 septembre dernier face aux Argentins. Il vient dans notre village rendre visite à ses parents, Maryline et Antoine Baron, qui s'y sont installés depuis deux ans en préparation de leur retraite.

Originaire du département le trentenaire a grandi au Louroux où ses parents tiennent un camping gîte de France, son père exerçant également la profession d'expert en assurances des récoltes.

Martin est né non-voyant ce qui ne l'a pas tout jeune empêché de faire du sport et notamment du foot. Il avait entouré un ballon d'un sac plastique et cela lui permettait de repérer au bruit sa présence, les copains jouant le jeu avec lui. C'était prémonitoire en sachant que le ballon des compétitions de cécifoot sont lestés de grelots afin que les joueurs puissent les situer sur le terrain.

La compétition s'est déroulée au pied de la Tour Eiffel, dans un stade quasi plein à chaque match « dans une

ambiance incroyable ». L'équipe de France, grâce à trois victoires contre une défaite lors des phases préliminaires, a rejoint le dernier carré pour s'imposer lors de la finale contre l'Argentine aux tirs au but. Ce fut pour elle une consécration et la récompense d'un travail constant sur plusieurs années. Une victoire d'autant plus méritoire car les joueurs français, à contrario de la plupart de leurs adversaires, sont tous des non-professionnels. Pour sa part Martin, qui habite et travaille dans l'informatique en région parisienne, s'entraîne au club de Bondy qui fait partie de la petite dizaine de clubs de cécifoot implantés en France.

Martin garde un souvenir extraordinaire de la compétition. Déjà, à Londres en 2012 il avait obtenu une médaille d'argent face aux Brésiliens, ce qui l'avait marqué. Mais être médaillé d'or à Paris « devant un public extraordinaire de ferveur », un public capable de retenir son souffle et de rester silencieux pendant les actions des joueurs, car le silence est d'or dans ce cas, et puis d'exploser de joie une fois le but marqué. Les spectateurs sont allés jusqu'à inventer la ola silencieuse. Ce fut une semaine de compétition inoubliable qui s'est terminée en apothéose.

Bravo à notre champion olympique.



NOUVELLES DES ÉCOLES

Le regroupement Pédagogique Intercommunal de Maillé, Marcilly-sur-Vienne, Nouâtre, Ports-sur-Vienne et Pussigny accueille cette année 143 élèves. Voici les enseignants et les effectifs par classe pour l'année scolaire 2024-2025.

École maternelle et élémentaire de Nouâtre : 73 élèves.

Émilie DYS : 14 PS/11 MS. ATSEM
Céline MARQUET.
Magalie OBLIGIS (directrice) :
10 MS/13 GS. ATSEM Christine
MAUCLERC.
Stéphanie DUBOIS : 25 CP.
Alain CORNU : ZIL.
Maria Da Silva et Laurence
DEBONNEFOY : AESH.
Claudia TAVEIRA DA SILVA :
Service civique.

École élémentaire de Maillé : 30 élèves.

Céline ARNAULT : 13 CE1.
Karine HÄMMERLÉ (directrice) :
17 CE2.
Ophélie HARCHE : AESH.
Anaïs FOURNIER : service civique.

École élémentaire de Marcilly sur Vienne : 40 élèves

Sophie PERRIN (directrice) : 24 CM1.
Sandrine DOURY : 16 CM2.
Maria DA SILVA et M MARTEAU :
AESH.



Les projets pédagogiques de l'année. :

Projets communs aux trois écoles :

Le vendredi 8 novembre, il a été proposé aux élèves du RPI un concert de musique classique au gymnase de Nouâtre, avec une sensibilisation autour de 3 instruments : le violon, le violoncelle et le piano électrique. Merci à l'association « Au fil de Vienne » pour cette belle proposition culturelle, ainsi qu'au SIEPVV pour la prise en charge du transport des élèves de l'école de Maillé.

Le 4 novembre reprise des interventions en musique chaque lundi dans les trois écoles, avec un nouvel intervenant : Pierre Pizaine.

Les projets de l'école de Nouâtre.

Le samedi 19 octobre, hors temps scolaire, organisation d'une matinée de plantations dans la cour de l'école. Merci à la Mairie et aux bénévoles présents, dont l'association des jardins de Nouâtre.

Les GS et CP ont théâtre le jeudi matin avec Audrey Lange. Préparation d'un spectacle intitulé « la fugue de Noël ». Cette représentation devrait avoir lieu le 17 décembre et sera potentiellement liée à une « opération solidarité » pour l'hôpital de Clocheville.

Une intervention est prévue avec les moyens et grands sur le thème « eau, source de vie » le vendredi 14 Mars avec le syndicat d'adduction d'eaux de Maillé.

Interventions découvertes des 3 classes avec le club HBSM (handball) et le rugby club de la Manse.

*Spectacle « Animalium » le mardi 25 mars pour les trois classes.

Le 7 octobre tournage d'une série à Nouâtre. Les élèves de CP ont visité les coulisses du tournage.

Les projets de l'école de Maillé.

Les élèves ont fait chacun trois séances d'une heure de balle ovale le 27 septembre et les 4 et 10 octobre.

Merci au Rugby Club de la Manse et à l'intervenant Sébastien PAUTROT-DAVID pour leur investissement.

* Dans le cadre de notre projet sur le thème de l'eau, nous allons suivre le Vendée Globe. Afin de préparer nos élèves à cette course, nous sommes allés voir les bateaux aux Sables-d'Olonne avant leur départ le jeudi 7 novembre 2024.

Dans le cadre de la journée nationale de lutte contre le harcèlement l'infirmière scolaire, Fanny Balzeau, est intervenu le vendredi 15 novembre.

Le mardi 21 janvier après-midi les deux classes se rendront au Cube pour voir un spectacle intitulé « Super ego ».

Une représentation théâtrale et musicale intitulée « Tous dans le même bat'eau » aura fin avril-début mai à l'école.

Les projets de l'école de Marcilly-sur-Vienne.

Le 4 octobre participation aux vendanges à Rilly – sur - Vienne. Le 7 octobre les élèves ont assisté à une prise de vue du tournage à Nouâtre. Le 18 octobre intervention de l'infirmière scolaire pour une « réunion de filles » autour de la puberté. Le 20 octobre concours de citrouilles de Chaveignes.

Le 22 novembre l'infirmière scolaire est intervenue auprès des deux classes pour discuter du harcèlement solaire.

Le 28 novembre et 5 décembre intervention des Jardins de Nouâtre dans la classe de CM2, puis plantation d'arbres.

Le 4 février représentation théâtrale avec Audrey Lange, l'intervenante théâtre.

En mars et fin avril-début mai 7 interventions Rugby avec Sébastien PAUTROT-DAVID du Rugby Club de la Manse.

LE COLLÈGE PATRICK-BAUDRY

Le collège Patrick Baudry de Nouâtre change de direction en cette rentrée 2024 avec l'arrivée de Madame Marguin au poste de secrétaire générale (ex-adjointe-gestionnaire) et de Monsieur Leclerc au poste de principal.

Ce sont 130 élèves, répartis dans six classes, qui sont accueillis cette année, contre 122 l'an passé.

Au-delà des précieux partenariats avec la base militaire présente sur le territoire communal et avec l'association Ciné Off, et des nombreux projets de l'équipe pédagogique, l'accent sera mis cette année sur la mobilité des élèves et le rayonnement du collège, notamment via la demande d'une accréditation Erasmus+1, ainsi que sur la lutte contre le harcèlement et sur le bien-être général des élèves.

Le midi, des ateliers théâtre, lecture, potager, rubik's cube, ainsi qu'une chorale sont proposés par les enseignants.

Le programme Erasmus+ permet des échanges avec des collégiens d'autres pays européens.



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ÉCOLES PRIMAIRES DU VAL DE VIENNE

Le Syndicat Intercommunal des Écoles Primaires du Val de Vienne (S.I.E.P.V.V.) est régi par les représentants des cinq communes (Maillé, Pussigny, Ports-sur-Vienne, Marcilly-sur-Vienne et Nouâtre) membres du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI), à raison de 3 élus par commune. Il a en charge par délégation la gestion des temps périscolaires ainsi que l'appui à l'éducation et à l'enseignement des enfants en apportant les ressources humaines et matérielles.

Les membres du bureau tendent à l'amélioration des services périscolaires en développant une coordination avec le territoire (Poursuite du Plan de sobriété énergétique sur les écoles, aménagements spécifiques, maintenance du matériel informatique, rénovation du site internet, mutualisation des moyens et harmonisation des pratiques avec la CCTVV...)

La rentrée 2024 a été marquée par une la fermeture d'une classe à l'école de Marcilly-sur-Vienne en relation avec la baisse des effectifs, le RPI ne comptant plus que 144 élèves. Cet état de fait a entraîné une restructuration des écoles. Les CM1 et CM2 restent à l'école de Marcilly-sur-Vienne, les CE2 rejoignant les CE1 à l'école de Maillé tandis que les élèves de CP ont été intégrés aux Maternelles de l'école de Nouâtre.

Le syndicat poursuit le financement des interventions sous la gestion pédagogique des enseignantes : l'intervenante théâtre, Mme Audrey LANGE, de la compagnie du Halo; continue ses interventions dans les trois écoles; l'intervenant musical Pierre PIZAINÉ a com-

mencé ses interventions dans les trois écoles, la mise à disposition des transports à destination du gymnase de Nouâtre se poursuit...

Cette année a vu arriver parmi le personnel Claudia TA-VEIRA DA SILVA qui fait preuve de polyvalence car elle intervient, avec les enseignantes, auprès des élèves mais également dans l'entretien des locaux. Nous lui souhaitons, de la part de l'équipe, un bon accueil.

Nous tenons aussi à souligner l'implication et l'adaptabilité dont font preuve le personnel du SIEPVV et enseignantes du RPI.

Vous pouvez retrouver toutes les informations relatives au syndicat sur le site (menus des restaurations scolaires, planning des activités de l'accueil et Loisirs, comptes rendus des conseils, informations diverses...) : www.siepvv37.com

Membres du bureau du SIEPVV

M Benoît VANDENDORPE, **Président**

M Carlos AUTANT-FERNANDES **Vice-président chargé de la gestion du personnel**

M Sébastien DEFOER, **Vice-président chargé du numérique et de la communication**

M Daniel POUJAUD, **Vice-président**

M Alain DUBOIS, **Vice-président**

CENTENAIRE



Le 28 novembre 2024 le maire, Thierry Brunet, et ses adjoints Isabelle Guérin et Benoît Vandendorpe, se sont rendus au 10 rue de la fontaine où ils ont été accueillis par Éric Briant, le fils de la maison et par son père, Hubert Briant, pour fêter avec lui son anniversaire, mais pas un anniversaire comme les autres car notre concitoyen est né le 28 novembre 1924 dans le village tout proche de Rilly-sur-Vienne. Dans cette maison, que son propriétaire a pour une partie fait construire en 1952 et qu'il a lui-même agrandie, les invités ont pu évoquer avec le centenaire les souvenirs



La commune de Nouâtre bénéficie de l'un des derniers cinémas de campagne du territoire. Cette charmante petite salle de 133 places, aujourd'hui propriété du département, est gérée par l'association

Ensemble au cinéma et profite des moyens logistiques de Ciné Off.

Le cinéma de Nouâtre tient bon malgré un contexte compliqué où la fréquentation des salles obscures est au plus bas partout en France. L'association Ensemble au cinéma a la volonté de maintenir cette offre culturelle de proximité précieuse, en proposant un film le vendredi soir toutes les deux semaines ainsi qu'un ciné goûter le mercredi après-midi de chaque vacances scolaires.

Afin de donner un nouvel élan à cette salle, les membres de l'association et Ciné Off réfléchissent à des projections animées de manière originale et sont à l'écoute de vos propositions (ciné-débat, soirées thématiques...).

Si vous voulez vous impliquer dans la vie du cinéma, notamment en participant à la programmation des films qui seront proposés, n'hésitez pas à rejoindre l'association (cotisation annuelle de 10 €).

Merci aux spectateurs et aux membres de l'associa-

d'un siècle de vie. La tête et la mémoire fonctionnent toujours très bien et il a raconté à ses hôtes les débuts de sa vie professionnelle, vers sa douzième année, et le mot travail est revenu très souvent. Comme beaucoup à l'époque il a commencé dans l'agriculture, quatre ans chez une première patronne puis une dizaine d'années chez quatre autres agriculteurs, et notamment sur notre commune, aux Perrières et à la Groie. Il s'est ensuite tourné vers le bâtiment, d'abord quatre ans aux Ponts et chaussées et il a ensuite été embauché par l'entreprise Savoie jusqu'à sa retraite en 1984.

Au sortir de la guerre, en 1945, il a convolé en justes noces avec Annette Baranger, de trois ans sa cadette et absente pour suivre des soins à Sainte-Maure-de-Touraine. De leur union sont nés sept enfants, la première en 1946 suivie de quatre autres filles et de jumeaux, une fille et son unique garçon, présent en ce milieu de matinée. Pour l'occasion son fils s'appretait à l'emmenner retrouver ses autres enfants au restaurant. Mais tout d'abord la mairie avait tenu à célébrer cet anniversaire en lui offrant un bouquet et en évoquant avec lui les souvenirs très nombreux de sa vie de labeur.

Souhaitons-lui une très bonne année 2025 et donnons-lui rendez-vous pour ses 101 ans.

tion qui se relaient pour permettre l'organisation des séances.

Merci également à la commune de Nouâtre, à la Communauté de communes Touraine Val de

Vienne, au conseil départemental d'Indre et Loire, aux communes de Marcilly-sur-Vienne, Pouzay et Maillé pour leurs soutiens financiers ainsi qu'au collègue Patrick Baudry pour la mise à disposition de

la salle Jean Savoie.

Renseignements :

Tarif plein (+ 18 ans) : 6,50 € - Tarif réduit (- 14ans): 4,50 €

Facebook et Instagram : Ensemble au cinéma - Nouâtre
cinema.nouatre@gmail.com



Les Associations

MARCILLY DE FRANCE

Tout le monde se rappelle les deux jours de fête qui ont marqué le village en mai 2019 quand des représentants d'une vingtaine de « Marcilly » ont fait procession dans les rues de notre village. Car depuis près de trente ans, sur un rythme bi-annuel, des délégués de ces communes, grandes ou petites, ont coutume de se retrouver chez l'une ou l'autre pour partager un moment de convivialité. Cette année-là, juste avant la période covid, le rassemblement avait lieu chez nous. Les retrouvailles suivantes devaient se dérouler en 2021 mais la pandémie ayant bousculé le calendrier elles eurent lieu en juin 2022 à Marsilly en Charente. L'année 2024 les Marcilloises et Marcillois des bords de Vienne devaient se rendre à Marcilly-en-Villette, pour rencontrer leurs homonymes des autres régions françaises. Mais, hélas, par manque de bénévoles dans cette commune du Loiret, le rendez-vous a été annulé. Cependant les membres de l'association

gardent espoir qu'en 2025 ou 2026 un autre « Marcilly » prenne le relais pour maintenir cette tradition.

Dans le même ordre d'idée en 2019 les responsables de l'association avaient initié la formule du triathlon BTPB (Ball-trap, pêche, boules) qui avait bien plu aux habitants du village et des villages environnants. Cette manifestation reste d'actualité et là également l'espoir de la relancer persiste.



GYM SOURIRE

En ce début d'année scolaire 2024/2025 l'association a repris ses activités. Malgré des conditions défavorables les adhérents ont été au rendez-vous, plus nombreux que jamais.

En effet cette année le préau de l'école nous a hébergés jusqu'aux vacances de la Toussaint en attendant la fin des travaux dans les cuisines de la salle polyvalente où nous sévissions habituellement. L'année écoulée fut sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.

Le dimanche 13 octobre la randonnée traditionnelle de « Gym Sourire » s'est faite en partenariat avec le collectif « Octobre rose », reprenant en cela ce qui s'est fait les années précédentes. Cette randonnée fut une réussite avec un record de participants. Il est à noter que cette année la commune de Pouzay y a participé

Tout au long de l'année nous proposons 3 cours par semaine :

Le lundi de 18 h à 19 h gym douce avec Marie Christine : sport santé ; renforcement musculaire ; équilibre ; stretching ; cours adaptés à chacun par un coach formé à la méthode mackenzie ; cours en musique debout ; sur tapis ou sur chaise.

Le mardi de 19 h 45 à 20 h 45 gym plus active également avec Marie-Christine ; « aéromouv » lors de l'échauffement ; renforcement musculaire en musique ; stretching. C'est une activité parfaite pour évacuer le stress du travail dans la bonne humeur.

Le jeudi de 18 h 30 à 19 h 45 qi gong et thaï chi par Hervé : « un autre monde ». C'est une méthode dérivée de la médecine chinoise et des arts martiaux.

Cette discipline travaille la concentration, l'équilibre, la souplesse des articulations, la mémoire.

Un atelier de self défense sera programmé au premier semestre 2025.

Un grand merci à nos adhérents qui grâce à leur fidélité nous aident à rester dynamiques. En effet, en dehors de l'activité physique, nous essayons de participer à la vie de la commune.

Un grand merci aussi à tous ceux qui nous aident à différentes occasions et sur différents niveaux.



BIBLIOTHÈQUE

« Les mots aiment voyager » : ainsi commençait l'article de l'association « Grain de sel » du bulletin de l'an dernier. Et il est bien vrai qu'ils voyagent et cela depuis très longtemps, depuis l'invention de l'écriture et les premières bibliothèques, pour le plus grand bien de la connaissance et de l'ouverture aux autres. Bien modestement c'est ce que les bénévoles de l'association persistent à faire dans notre village pour permettre à tous, des personnes âgées aux tout jeunes, à s'instruire, s'étonner, s'amuser ou s'émouvoir en tournant les pages d'un livre. C'est ce que font Françoise Trapy, Huguette Dériaux, Isabelle Magdinier, Cécile Guep, Armelle Brunet, Valérie Vareille, Cathy Le Boursicaud le mercredi de 16 h à 18 h, le samedi de 10 h à 12 h, en tenant les permanences de la bibliothèque dans le bâtiment de l'agence postale. L'association gère également la boîte à livre déguisée en ancienne cabine téléphonique et des projets sont en discussion : atelier lecture pour les plus jeunes, actions communes avec d'autres associations ... Dans le même ordre d'idées une convention a été signée avec la commune et la bibliothèque de Pouzay pour mutualiser leurs ouvrages. Cela permet aux adhérents des deux bibliothèques d'emprunter dans l'une ou l'autre des structures. C'est pour toutes ces raisons et ces investissements que nous encourageons les habitants de notre village et des communes environnantes

d'adhérer et de fréquenter la bibliothèque, voire même participer à la dynamique de l'association.

En avril un nouveau bureau a été élu, Benoît Vandendorpe prenant la présidence, Cathy Le Boursicaud devenant trésorière et Valérie Vareille secrétaire.



ASSOCIATION DE CHASSE DES PROPRIÉTAIRES DE MARCILLY-SUR-VIENNE

Notre association a débuté la saison 2024-2025 par notre assemblée générale le 19 septembre 2024, la majorité de ses sociétaires étant présents, à l'exception de quelques excusés.

Ce fut l'occasion de faire le bilan de la saison écoulée en présentant le rapport d'activité, le rapport financier, le bilan des prélèvements. Ce fut également l'occasion de remercier les bénévoles.

Nous avons eu le plaisir, lors de cette nouvelle saison, d'accueillir un jeune chasseur de la commune, Mathéo. Nous lui souhaitons la bienvenue. Sa venue porte l'effectif à vingt-neuf sociétaires.

Nous avons fait l'ouverture aux petits gibiers et sans grande surprise on s'attendait à peu. Cela s'est confirmé. Cet état de fait est certainement dû à différents aléas. La chasse aux faisans sauvages restera fermée par arrêté préfectoral.

Notre traditionnel laisser-courre aux lièvres se déroulera le 7 décembre avec un repas le soir et la présence de sonneurs bénévoles afin d'agrémenter la soirée.

Nous restons à la disposition de la commune, de ses administrés et de nos partenaires agriculteurs.

Bonne année 2025 à toutes et à tous.

En Saint Hubert

Le conseil d'administration.



Les Associations



L'APE des écoles de Nouâtre, Marcilly-sur-Vienne et Maillé a le plaisir de vous présenter son nouveau bureau pour cette année scolaire : présidente Syndelle FOULON ; présidente adjointe Hélène SOUBISE ; trésorière Anne-Lise JAMES ; trésorière adjointe Géraldine SIMON ; secrétaire Marie EL KHOUBAIZ ; secrétaire adjointe Nadège FALIBARON. Des membres actifs se sont également ajoutés à l'association : Cindy FERREIRA-DA SILVA ; Marion SOUBISE ; Sandrine TOUCHARD et Sébastien FERRER.

Dans la continuité de l'année dernière de nombreux événements ont été organisés depuis la rentrée scolaire. En octobre l'association a prolongé la vente de serviettes et a participé le 13 à la brocante de Maillé, le 19 à la matinée plantation à l'école de Nouâtre et le 31 à Halloween. En novembre et en décembre elle a mis la main à la pâte pour le Téléthon, le marché de Noël de Maillé et à la distribution de chocolats de Noël. En janvier il est prévu une vente de fromages, en mars et avril il y aura Carnaval et distribution de chocolats de Pâques. En mai, juin et juillet en ligne de mire nous aurons une vente de saucissons et la fête de l'école.

Tous ces événements sont sous réserve de modifications ou d'annulations.

Nous souhaitons vous rappeler que les bénéfices engendrés par l'APE sont destinés aux écoles. C'est pourquoi il est important pour nous qu'un maximum de personnes participe à nos événements !

Si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à rejoindre notre page Facebook (ape Nouâtre-Marcilly-Maillé), à nous envoyer un mail (ape37800@gmail.com), ou à demander directement à un membre du bureau.



LES AMIS COMMERÇANTS

L'association des Amis commerçants est un regroupement d'artisans et de commerçants qui proposent des animations afin de dynamiser le secteur et faire découvrir leurs produits.

Cette année a été un tremplin pour l'association avec l'élection d'un nouveau bureau plus que dynamique.

Deux événements sont à notre actif cette année : la fête de l'été qui a eu un franc succès avec son merveilleux spectacle de cabaret proposé par la compagnie DANCE CONNEXIONS et notre marché « de pas encore Noël » qui a été maintenu malgré les intempéries. 30 exposants étaient prévus mais 10 seulement ont bravé la tempête.

Merci à eux car il a vraiment fallu improviser mais chaque personne a proposé des idées afin de pouvoir honorer cette journée

Pour l'année à venir nous discutons des dates mais c'est promis le marché de Noël se tiendra à la salle des fêtes de Marcilly afin de garantir l'ambiance.

Je tiens à remercier la belle équipe qui m'entoure pour l'investissement et la bonne humeur qu'ils partagent ainsi que la Mairie pour son accompagnement.

A bientôt pour de nouvelles aventures. Vous pouvez suivre nos événements sur la page facebook LES AMIS COMMERCANTS.



Les Associations



Bonjour à tous.

L'association l'Automne rose réunit les personnes désirant passer de bons moments ensemble. Nous nous retrouvons les deuxième et quatrième mercredis de chaque mois autour d'activités diverses comme la belote, le scrabble, le triomino etc. Bien sûr nous avons également droit à un petit goûter.

Nous avons organisé cette année une choucroute le 14 février, le repas de printemps le 27 mars, la fête de l'amitié le 31 mai, le repas du club au Grignot'Age le 12 juin, une sortie Saumur/Loire le 25 septembre, la belote le 15 novembre, le spectacle à la salle Malraux le 16 novembre.

Lors de l'assemblée générale de la Fédération Générations Mouvement nous avons assisté à la remise d'une récompense à M PATROUILLAULT Jean-Claude pour son dévouement pendant 6 ans au sein de la fédération et pendant 12 ans comme président du Club de l'Automne rose.

À la suite de notre assemblée générale notre conseil d'administration a changé et se compose désormais des personnes suivantes : Présidente TARDIEU Brigitte, secrétaire PATROUILLAULT Jacqueline, trésorière ROULET Dominique, trésorier adjoint DESCHEZELLES Christian, membres BIHAN Pascal, DUCHENE Philippe, PATROUILLAULT Jean-Claude, PROUTEAU Sylviane, ROULET Jean-Claude.

LES VIRADES DE L'ESPOIR

En ce dimanche 29 septembre 2024 une bonne soixante de marcheurs ont donné, pour soutenir la recherche sur les remèdes à la mucoviscidose, de leur souffle sur les chemins qui entourent le village. Madame Jeannine Pain, responsable locale des

Si vous vous ennuyez et que vous voulez passer de bons moments et faire des connaissances n'hésitez pas à nous rejoindre.

Dates à retenir pour 2025 :

8 janvier assemblée générale ;

12 février choucroute ;

26 mars repas de printemps ;

29 mars et 6 septembre concours de belote ;

10 décembre repas de Noël.

Je remercie M le maire ainsi que son équipe pour les services mis à notre disposition.

Bonnes fêtes et meilleurs vœux pour 2025.

La Présidente Mme TARDIEU B.



Virades de l'Espoir, les en remercie grandement, remerciements qu'elle adresse de même au maire et à l'association des « Chemins Buissonniers » de Sainte Maure-de-Touraine pour leur aide. Cette randonnée a permis de rassembler environ 700 € qui permettront de progresser dans la recherche pour lutter contre la mucoviscidose.



Les Associations

LE CSAD NOUÂTRE



Un Renouveau Énergique pour le Club CSAD Nouâtre en 2024

Le Club Sportif et Artistique de Nouâtre (CSAD) a connu une année 2024 exceptionnelle, marquée par une reprise remarquable avec environ 180 licenciés engagés dans diverses activités. Le club propose une gamme diversifiée de disciplines, allant du judo, aikijutsu au crosstraining, en passant par le futsal, le badminton, le triathlon, les arts plastiques, la salle de remise en forme et même le golf.

L'une des réussites notables de l'année est le crosstraining, qui connaît un franc succès chaque lundi soir, attirant plus de 20 personnes à chaque séance. Cette discipline, combinant des exercices de renforcement musculaire et de cardio, a su séduire un large public à

la recherche d'un entraînement complet et dynamique.

En plus des activités sportives, le CSAD Nouâtre se distingue également par son engagement artistique. En effet, le club a été choisi comme support pour le Salon Artistique de la Ligue, avec une exposition des œuvres prévue à Sainte-Maure-de-Touraine durant le week-end de Pâques. Cet événement promet de rassembler artistes et amateurs d'art autour d'une célébration créative et inspirante.

La salle de musculation du club a également bénéficié d'une rénovation bienvenue, avec la réception d'une nouvelle salle équipée de sanitaires modernisés. Ce nouvel espace permettra aux membres de s'entraîner dans des conditions optimales, renforçant ainsi l'attractivité du club.

Le CSAD Nouâtre continue d'être un pilier de la communauté locale, offrant des opportunités sportives et artistiques de qualité à ses membres. Avec une année 2024 placée sous le signe de la croissance et du dynamisme, le club prouve une fois de plus son importance et son influence dans la vie de Nouâtre.



TRIATHLON DE NOUÂTRE

Le samedi 22 juin 2024 avait lieu le traditionnel triathlon international de la Touraine. Cette 39ème édition était l'année de transition pour Dany Lemaire, président sortant après 15 années de dévouement pour l'organisation, et le binôme composé de Félix Prouteau et Frédéric Ursely, nouveaux co-présidents.

Une édition spéciale à plusieurs titres puisqu'elle servait de répétition générale au 40ème anniversaire qui aura lieu en cette année 2025, mais également par les crues ayant empêché les athlètes de nager. L'épreuve se transformait donc exceptionnellement en duathlon pour les 872 athlètes inscrits.

Ces aléas n'ont pas empêché de clôturer la soirée avec le traditionnel coq au vin sur les chaumes de Nouâtre.

RDV est désormais pris pour le samedi 28 juin 2025 ou quelques surprises vous attendent, dont une épreuve de Swin&Run le vendredi soir pour lancer le week-end et un format duathlon jeunes pour assurer la transition entre l'épreuve S du matin et le M de l'après-midi et ainsi permettre à nos jeunes athlètes de participer sportivement à la fête.



LE GARDON DE MARCILLY



C'est avec plaisir que notre association termine cette année de pêche, malgré une saison aux conditions climatiques difficiles. Un groupe d'amis très soudés et de plus en plus nombreux permet à chaque manifestation de se dérouler dans les meilleures conditions,

toujours dans la joie et la bonne humeur. Nous avons eu beaucoup de chance avec la météo pour le déroulement de nos fêtes en plein air, notamment pour la traditionnelle Paëlla au camping où 300 personnes nous ont fait le plaisir de venir. L'association compte maintenant 32 actionnaires et 11 membres du bureau. Merci aux personnes extérieures présentes lors de l'organisation de nos différentes activités.

Date à retenir pour 2025 :

Samedi 19 juillet : Paëlla au camping avec concours de boules (sur réservation)

Le Gardon de Marcilly vous souhaite une bonne et heureuse année 2025

Le Gardon de Marcilly

LE RÉVEIL DE MARCILLY

Tout d'abord le comité des fêtes tient à remercier tous les bénévoles Marcilloises, Marcillois, ceux des communes avoisinantes ainsi que les associations de Marcilly qui nous ont apporté soutien, aide et bonne humeur pour réaliser les manifestations proposées.

Petit rappel de celles-ci :

* Le concours de belote le samedi 16 mars qui fut apprécié, l'ambiance était joviale, même si peu d'équipes sont venues s'affronter à l'atout.

* La Brocante le dimanche 6 octobre qui malheureusement fut ternie encore une fois par la pluie mais pour laquelle la bernache fit des heureux, il en manqua.

Merci aux exposants qui permirent à des téméraires de venir se balader tout en chinant.

Pour l'année 2025, le comité des fêtes prévoit un concours de belote le samedi 15 mars (à la salle municipale), « la fête à l'entrecôte » le dimanche 13 juillet et l'année se terminera avec l'inconditionnelle Brocante le dimanche 05 octobre.

Une assemblée générale sera proposée le vendredi 31 janvier 2025 à la salle des fêtes de Marcilly Sur Vienne à 19H30 et se clôturera avec un pot de l'amitié.

Pour finir le Réveil de Marcilly vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2025 et surtout prenez soin de vous et de vos proches.

M. le président, et son équipe



Renseignements pratiques

Services administratifs		
Mairie 16 rue Principale Réservation de la salle polyvalente	Tél./fax : 02 47 65 20 43 mairiedemarcilly@wanadoo.fr marcillysurvienne.fr	Lun, mar, jeu, ven : 9 h à 12 h 14 h à 18 h Samedi : 10 h 00 à 12 h 00
	Permanence du maire	Samedi : 10 h à 12 h
Communauté de communes Touraine Val de Vienne 14 route de Chinon 37220 Panzoult	Tél. : 02 47 97 03 26 contact@cc-tvv.fr	Lundi au vendredi : 9 h à 12 h 30 et 14 h à 17 h
Agence Postale Communale 25 rue Principale	Tél. : 02 47 49 87 39 Mme LE BOURSICAUD	Mardi au samedi : 9 h 30 à 12 h 30
Trésor Public (impôts) SIP de Chinon Boulevard Paul-Louis Courier CS 60161 37501 Chinon cedex	Tél. : 02 47 93 55 55 sip.chinon@dgifp.finances.gouv.fr	Sans rendez-vous de 9h à 12h Sur rendez-vous de 13 h 30 à 16 h
Vigicrues	www.vigicrues.ecologie.gouv.fr	Informations sur les inondations
Enseignement		
École primaire de Marcilly	Tél. : 02 47 65 32 75	Directrice : Mme Sophie Perrin (CM1 et CM2)
École primaire de Maillé	Tél. : 02 47 65 30 38	Directrice : Mme Karine Hämmerlé (CE1 et CE2)
École maternelle de Nouâtre	Tél. : 02 47 65 27 91	Directrice : Mme Magalie Obligis (PS au CP)
Collège de Nouâtre	Tél : 02 47 65 20 29 (vie scolaire) Tél. : 02 47 65 20 42 (secrétariat)	Principal : M. Clément Leclerc
SIEPVV	Tél : 02 47 43 13 39 siepvv37@siepvv37.com	Cantine Accueil & loisirs
Services sociaux		
Assistante sociale	Centre médico-social, rue de la petite Gare 37800 Sainte-Maure-de-Touraine Mme Mathilde Amrane Tél. : 02 47 65 42 25	Uniquement sur rendez-vous à prendre par téléphone du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
Conciliateur Les Passerelles 77 avenue du Général de Gaulle 37800 Sainte-Maure-de-Touraine	M. Benoît DELOUVRIER benoit.delouvrier@ conciliateurdejustice.fr	Uniquement le mardi matin sur rendez-vous pris par courriel
Services techniques		
Déchèterie 37800 Ports-sur-Vienne	Tél. : 02 47 65 01 06	Lundi : 8 h à 12 h Mercredi : 9 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h 30 Samedi : 9 h à 12 h
Déchèterie 37800 Noyant-de-Touraine	Tél. : 02 47 65 88 27	Lun, mer, jeu, ven : 13 h 30 à 18 h 30 Samedi : 9 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h 30
SOGEA (eau) 7 et 9 rue Pasteur 37550 Saint-Avertin	Tél. (secrétariat) : 02 47 48 27 52 Tél. (urgence) : 06 29 51 64 91 serviceclientele.snotp@ vinci-construction.fr	Service en ligne : https://sogea-eau.fr

Culte

Maison paroiss. de l'Île-Bouchard 58 rue de la liberté	Tél. 02 47 58 51 03	Ouvert du lundi au jeudi de 14 h 30 à 17 h 30
--	---------------------	---

Actions pour l'emploi

Relais emploi de Sainte-Maure-de-Touraine Les Passerelles 77 avenue du Général de Gaulle 37800 Sainte-Maure-de-Touraine	Tél. : 02 47 65 67 50 accueil@relaisemploismt.fr	Lundi au vendredi Sans rendez-vous : 9 h à 12 h Sur rendez-vous : 14 h à 17 h
---	---	---

Santé et aide à domicile

Service soins infirmiers Varennnes du Ruisseau 37800 Nouâtre	Tél. : 02 47 65 22 50	Lundi au vendredi : 8 h 30 à 9 h et 17 h 30 à 18 h Samedi, dimanche et jours fériés sur rendez-vous
Médecine 1) Dr SERBAN 2) Maison de santé pluridisciplinaire 3) Maison de santé pluridisciplinaire	1) Tél. : 02 47 56 03 58 2) Tél. : 02 04 92 24 24 3) Tél. : 02 47 82 42 79	1) Rue Guy-de-nevers 37800 Nouâtre 2) 2 rue de la Sablonnière 37220 l'Île-Bouchard 3) 92 av. du Gal de Gaulle 37800 Ste-Maure-de-Tre
Pharmacie Mme MILLET 14 rue Guy-de-Nevers 37800 Nouâtre	Tél. : 02 47 65 20 28	Lundi au vendredi : 9 h à 12 h 30 et 14 h 15 à 19 h 30 Samedi : 9 h à 12 h 30
Hôpital de Ste-Maure-de-Touraine Repas à domicile	Tél. : 02 47 72 32 32	
Présence verte 55 rue du 66e régiment d'infanterie 37000 Tours	Tél. : 02 47 31 61 96	Lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h. Astreinte le samedi : 10 h à 14 h.
Humensia 43 place du Maréchal-Leclerc 37800 Sainte-Maure-de-Touraine	Aide à domicile service mandataire Tél. : 02 47 65 61 89 Mme FLABEAU-CAVAILLER, Mme ROTTIER, Mme BOUCHARD ste-maure@humensia.org	Permanences : Lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
ADMR 35 Grande Rue 37800 Saint-Épain	Tél. : 06 74 96 13 99 Mme Gaëlle MÉNARD	Permanences : Mardi et jeudi : 9 h à 12 h et de 13h30 à 17h
France Services-Les Passerelles 77 avenue du Général de gaulle 37800 Sainte-Maure-de-Tourain	Tel : 3646	

Loisirs

Office de tourisme et Exposition Scén'O'chèvre Les Passerelles 77 avenue du Général de Gaulle 37800 Sainte-Maure-de-Touraine	Tél. : 02 47 65 66 20 Du 14 avril au 13 octobre - Les lundis de 10h à 13h, jeudis, vendredis et samedis de 10h à 13h et de 14h à 17h30 (fermé les lundis après-midi, mardis, mercredis et dimanches) Bureau fermé de mi-octobre à mi-avril Permanence téléphonique maintenue au 02 47 65 66 20 ou 02 47 45 44 40	
Cinéma 37800 Sainte-Maure-de-Touraine	Site du réseau Ciné-off (programmation et présentation des films) : http://cine-off.fr/salle/sainte-maure-de-touraine .	Séances, selon films et jours (cf. site Ciné-off) : 15 h, 17 h, 18 h ou 20 h 30
Cinéma 37800 Nouâtre	Site du réseau Ciné-off (programmation et présentation des films) : http://cine-off.fr/salle/nouatre	Séances, samedi, 1 sur 2 : 20 h 30
Bibliothèque municipale 25 rue Principale 37800 Marcilly-sur-Vienne	Tél : 02 47 56 98 07 Bibliothèque.marcillysurvienne@gmail.com	Mercredi : 16 h à 18 h Samedi : 10 h à 12 h Fermeture de mi-juillet à fin août

Artisans et commerçants

Alimentation, restaurant « L'Amuse saveurs» Barbara et Bruno PIERRE	https://www.lamusesaveurs.com 3 place de l'Église	02 47 65 34 13
Artiste dessinateur caricaturiste DOUMÉ	www.caricaturesdoume.com 1 Grand Peuil	06 18 16 24 74 02 47 72 00 56
Brocante, menuiserie, ébénisterie Éric BARBOTIN	barbotin.eric37@wanadoo.fr 15 place de l'Église	06 07 52 83 65 02 47 65 33 93
Carrières SOGRACO (sables et graviers) Bureaux et chantiers	www.sograco-carriere.fr Les Varennes	02 47 65 26 91
Carrosserie peinture Renaud LE DORZE	lrcarrosserie@hotmail.com 48 rue de la Motte	02 47 40 02 81 06 67 50 05 03
Camping, animations Tony LOMBARDI, Isabelle RENAUT	www.campinglamotte.fr 3 rue de la Croix de la Motte	02 47 65 20 38 07 50 87 62 00
Coiffure mixte à domicile Ghislaine ROOS	6 rue Principale	06 50 03 90 16
Électricité générale Frédéric MORISSEAU	morisseau21@gmail.com facebook :fredelec37-7 rue Principale	06 71 34 80 70
Formatrice arts graphiques, infographiste Catherine GALLWA	cgallwa@gmail.com 1 rue de la Cassine, les Perrières	06 81 36 36 42
Fromagerie EARL Les Biquettes du Clos Claudy MAURICE & Cendra RAYNAL	lesbiquettesduclos@gmail.com 1 Le Clos	02 47 65 20 79
Maçonnerie traditionnelle, carrelage, taille de pierre Ludovic BRUNET	ludovicbrunet89@gmail.com 3 route de Peuil	06 73 52 10 40
MAM (Maisons d'Assistantes Maternels) Aux Jardins des Sourires	mamauxjardinsdessourires@gmail.com 2 rue des écoles	07 86 82 58 34 06 31 85 49 04
Menuiserie Menuiserie de la Manse-vente de jouets en bois	blaisludovicpro@gmail.com 10 rue Saint-Blaise	06 80 65 03 79
Parcs, jardins, services GUÉRIN SERVICES	guerinservice37@orange.fr 4 rue de la Charmille	06 67 16 93 77 02 47 65 39 83
Paysagiste, entretien et création de jardins H2P JARDINS, Hervé PLOQUIN	www.h2p-jardins.fr 2 rue de la Charmille	06 87 65 27 84 02 47 65 37 55
Poterie des Brillons Daniel CHAVIGNY	www.poteriesdanielchavigny.com Les Brillons	02 47 65 38 70
Taxi – Ambulance SARL CHAMPIGNY	(Sainte-Maure-de-Touraine)	02 47 65 68 06
Préharmonisation énergétique Marielle PAGÉ	24 rue Principale	06 44 25 43 74
Farine et légumes secs biologiques Théo MENEAU	theomeneau@hotmail.fr 10 rue du Cellier- Les Mariaux	06 73 05 51 72
Web Touraine, créateur de site web Cédric AUBERTOT	web-touraine@gmail.com www.web-touraine.fr	06 52 80 75 12

Extraits des registres de l'Etat civil 2024

Depuis la parution de notre dernier bulletin, nous avons enregistré :

LA NAISSANCE* DE :

Au foyer de Quentin MINIER et Manon MANERO
Mathys né le 13 janvier 2024 à Saint-Benoît-la-Forêt(37)

Au foyer de Théo DANIAU et Souraya BACO
Charles né le 21 mai 2024 à Chambray-les-Tours(37)

LE MARIAGE DE :

Christine GRANGE et Eric DELAMARCHE
Le 06 juillet 2024

Elisa BARON et Cédric GUÉRIN
Le 30 août 2024

LE PACS DE :

Karine CÉDELLE et Nicolas LOUAIL
Le 07 juin 2024

Kassandra FLEURY et Thomas PINARD
Le 17 juin 2024

LE DÉCÈS DE :

Jean-Claude PLISSON - 82 ans
le 15 février 2024 à Sainte-Maure-de-Touraine(37)

Yolande REMBLIER - 71 ans
le 25 mai 2024 à Chambray-les-Tours(37)

Marie-Rose PÉROT veuve TARD - 92 ans
le 16 juin 2024 à Marcilly-sur-Vienne(37)

Michelle CHAGNON veuve BIHAN - 90 ans
le 24 juillet 2024 à Marcilly-sur-Vienne(37)

Bernard PÉRIVIER - 68 ans
le 22 octobre 2024 à Marcilly-sur-Vienne(37)

* avec accord de publication.

SALLE SOCIOCULTURELLE - LOCATIONS

Tarifs applicables au 01/11/24	Tarifs de base (hors chauffage et climatisation)	Tarifs confort
Location aux personnes et associations de la commune		
4 heures	42 €	72 €
une journée	137 €	198 €
un week-end	210 €	308 €
Location aux personnes et associations hors commune		
4 heures	53 €	83 €
une journée	179 €	231 €
un week-end	263 €	363 €

Le prêt de la salle est gratuit pour les associations communales. M le maire est le seul habilité à accorder la salle à tout particulier ou association qui en ferait la demande.

La réservation doit se faire au secrétariat de la mairie, avec signature d'une convention, remise d'un exemplaire du règlement et dépôt d'arrhes à hauteur de 25 % de la location. Au plus tard 2 semaines avant la remise des clés sont demandés : le solde de la location, une caution de 200 €, une copie d'assurance responsabilité civile. Un état des lieux est réalisé à la remise des clés ainsi qu'à la restitution des clés.

La salle dispose de vaisselle pour 80 couverts.

SMICTOM

Jours fériés 2025	Collecte annulée	Collecte décalée
Mercredi 1 ^{er} Janvier (Jour de l'An)	Vendredi 3 janvier	Samedi 4 janvier
Lundi 21 avril (Lundi de Pâques)	Vendredi 25 avril	Samedi 26 avril
Jeudi 1 ^{er} mai (Fête du Travail)	Vendredi 2 mai	Samedi 3 mai
Mercredi 8 mai (Victoire de 1945)	Vendredi 9 mai	Samedi 10 mai
Jeudi 29 mai (Ascension)	Vendredi 30 mai	Samedi 31 mai
Lundi 9 juin (Pentecôte)	Vendredi 13 juin	Samedi 14 juin
Lundi 14 juillet (Fête Nationale)	Vendredi 18 juillet	Samedi 19 juillet
Vendredi 15 août (Assomption)	Vendredi 15 août	Samedi 16 août
Mardi 11 novembre (Armistice de 1918)	Vendredi 14 novembre	Samedi 15 novembre
Jeudi 25 décembre (Noël)	Vendredi 26 décembre	Samedi 27 décembre

DISTRIBUTION SACS JAUNES

La distribution des sacs poubelles jaunes se déroulera le samedi 25 janvier en mairie de 9 h à 12 h.

Par la suite la distribution se fera en agence postale communale lors de ses heures d'ouverture.



Agenda 2024

Janvier

Dimanche 12

Vœux du maire

Février

Mercredi 12

Choucroute de l'Automne Rose

Mars

Samedi 15

Concours de belote du Réveil de Marcilly

Mercredi 26

Repas de printemps de l'Automne Rose

Samedi 29

Concours de belote de l'Automne Rose

Mai

Jeudi 8

Célébration de l'Armistice de 1945

Juin

Dimanche 8

Pussifolies à Pussigny

Samedi 28

Triathlon de Nouâtre

Juillet

Dimanche 13

Fête de l'entrecôte

Samedi 19

Paëlla du "Gardon de Marcilly"

Septembre

Samedi 6

Concours de belote de l'Automne Rose

Vendredi 12

Marché gourmand

Octobre

Dimanche 5

Brocante du Réveil de Marcilly

Novembre

Mardi 11

Célébration de l'Armistice de 1918

Décembre

Mercredi 10

Repas de Noël de l'Automne Rose



“Gym Sourire”, “les Pouzéens en fête” et la municipalité ont remis le lundi 2 décembre le chèque de l’opération Octobre Rose à l’association « Au sein des femmes ».



La Municipalité vous souhaite une bonne et heureuse année 2025.

Rédaction : Thierry BRUNET, Cédric AUBERTOT, Adeline FOUCTEAU-ESPINASSE, Brigitte GREMAT, Benoît VANDENDORPE

Crédit photos : Thierry BRUNET, Cinéma Nouâtre, Benoît VANDENDORPE, CSAD Nouâtre, APE des écoles, Automne Rose, Triathlon de Nouâtre, le Gardon, les Amis commerçants

Création et Impression : Imprimerie des Ormes - 05 49 85 05 77